

LE PHARE D'ALEXANDRIE

JOURNAL QUOTIDIEN

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Table with columns: ABONNEMENTS, PAYS, DUREE, PRIX. Rows include Egypte, France, Etranger.

LE PHARE D'ALEXANDRIE est en vente : Au CAIRE, chez M. AHMED KARRARA...

DR. HAICALIS PACHA Fondateur JOHN HAICALIS DIRECTEUR RESPONSABLE

LE PHARE D'ALEXANDRIE est en vente : Au CAIRE, chez M. AHMED KARRARA...

INSERTIONS Chronique et Faits Divers : La Ligne P.T. 20 Reclames

Alexandrie, le 18 Mars 1912

DEPECHE TELEGRAPHIQUES

HAWAS

LA GUERRE ITALO-TURQUE

Constantinople, 16 mars. On évalue à près de 6.000 les italiens qui ont quitté les provinces pour l'étranger.

Les négociations franco-espagnoles Paris, 16 mars. La nouvelle note espagnole a été remise à M. Poincaré aujourd'hui.

On est plutôt pessimiste au sujet des négociations franco-espagnoles et l'on craint que le gouvernement français envisage la possibilité d'une action punitive mais décisive.

Académie des Sciences Morales et Politiques M. Lépine, Préfet de Police, vient d'être élu membre de l'Académie des Sciences Morales.

Le Comte Kuehl Berlin, 16 mars. Le secrétaire de la Trésorerie d'Etat ayant donné sa démission, le comte Kuehl, sous-secrétaire, le remplace.

Au Maroc Tanger, 16 mars. M. Regnault est parti pour Fez.

La médiation Rome, 16 mars. M. di San Giuliano a remis aux ambassadeurs la réponse de l'Italie aux puissances.

En mer Ceuta, 16 mars. Un transatlantique italien s'est échoué près de la base Almanza, sur la côte marocaine.

Sénat romain Rome, 17 mars. Le roi vient de nommer 23 nouveaux sénateurs parmi lesquels les généraux Caneva et Brusati et l'amiral Faravelli.

La question crétoise Athènes, 17 mars. Le nouveau gouvernement révolutionnaire crétois notifiera sa constitution aux Consuls et a télégraphié l'assurance de son dévouement au roi Georges.

REUTERS

La crise minière Londres, 16 mars. Le comité exécutif de la fédération des mineurs a été autorisé à examiner le pro-

jet de loi relatif au minimum des salaires, qui va être déposé immédiatement, dans le but de sauvegarder les intérêts des mineurs.

M. Asquith a fait savoir à la conférence, dans une déclaration officielle, que, bien que le gouvernement ait fait son possible, il est, à son grand regret, arrivé à la conclusion qu'un arrangement est impossible et qu'il faut donc prendre d'autres mesures.

Sans donner la promesse que le gouvernement s'en tiendra à un système spécial, fixer un taux minimum par district par des commissions mixtes formées de patrons et d'ouvriers sous la présidence d'une personne indépendante nommée, soit d'accord par les parties, soit par le gouvernement, en cas de nécessité.

Les mineurs des Galles du nord expriment le désir de reprendre le travail. On signale de divers endroits de l'Ecosse, des Galles, des Midlands et du Yorkshire, un mécontentement croissant au sujet de la politique des chefs et de la petitesse des salaires de grève.

Les chemins de fer d'Angleterre ont un nouveau fortement réduit leur trafic. La Cie du Midlands consent des avances à ceux qui ne peuvent payer de service à la condition qu'ils les rembourseront lorsque le travail aura repris pleinement.

On s'attend à ce que le projet de loi sur le salaire soit déposé mardi; on espère qu'il sera voté à la fin de la semaine, bien que l'on admette qu'il y a bien des difficultés à vaincre.

La séance d'hier de la conférence des mineurs a été marquée d'un vif enthousiasme, les délégués regardant le projet de loi promis par le gouvernement comme un grand triomphe pour leur cause et ne doutant pas qu'il soit de nature à recueillir leur approbation.

Le lieutenant général Hart remplace Lord Methuen en Afrique Australe.

Distinction Le professeur J. Thomson a reçu l'ordre du Mérite.

Collision en mer Londres, 16 mars. Un paquebot à quatre mâts, « Pisagua », appartenant à la P. & O. qui portait hier pour Bombay, à 4 milles à l'ouest de Beachy Head.

Un passager raconte qu'il y avait environ 16 voyageurs de première et 30 de deuxième classe. Ils étaient au lit. La nuit était claire. La collision a causé un fracas épouvantable.

Le premier canot mis à l'eau a coulé, on a sauvé une dame, mais on craint que les autres occupants soient noyés. Il y avait à bord de l'Oceana Lst. 747.610 en espèces destinées à Bombay et Lst. 1640 à Port-Saïd.

27 passagers et un enfant ont été débarqués à Newhaven et 9 à Eastbourne. On craint que 4 autres passagers et quelques hommes de l'équipage aient péri.

La P. & O. annonce que 7 passagers n'ont pas répondu à l'appel.

Une barque française a apporté quatre cadavres à Newhaven. Le nombre de matelots manquants n'est pas encore connu.

Election de South-East Sussex. M. Rupert Guinness a été élu sans lutte.

Catastrophe St. Petersburg, 16 mars. 50 personnes ont été tuées par suite d'une explosion dans la mine Italianska (Russie du Sud).

La défense nationale Berlin, 16 mars. Herr Wermuth secrétaire aux finances, a donné sa démission à cause d'un désaccord sur la question des projets de loi sur la défense nationale.

Armée italienne Rome, 16 mars. Le général Ameglio a été promu Lieutenant-Général en récompense de sa belle conduite à Benghazi.

M. de Giers Constantinople, 16 mars. La Poste a agréé la nomination de M. de Giers en succession de M. Charikoff.

La loi sur les sucres Washington, 15 mars. La Chambre a voté le projet de loi sur le sucre.

N.D.L.R. Le texte des dépêches est intégralement reproduit.

Une Route d'Alexandrie au Caire

Une belle route carrossable; aussi possible, avec des rampes douces, que la configuration du pays admet et des courbes à grand rayon une route large et bien empierrée, ombragée d'arbres et reliant directement Alexandrie au Caire.

Une route sur laquelle défileraient les longues et lentes caravanes de chameaux portant sur leur échine les richesses agricoles de l'Egypte; où courraient les trépidantes automobiles, les légères bicyclettes, tous les véhicules et voire le modeste bourricot du fellah.

Un projet de route qui a été étudié par les Alexandrins et les Cairotes, va-t-il devenir une réalité? Peut-être.

D'après un de nos excellents confrères du Caire l'initiative de Lord Kitchener en matière administrative s'affirmerait une fois de plus de manière énergique.

Des instructions auraient été données au ministre de l'intérieur pour qu'il entreprenne la construction d'une route carrossable du Caire à Alexandrie.

Les ingénieurs des travaux publics et du ministère de l'intérieur auraient même déjà commencé les études pour le tracé de la route.

Si la nouvelle est vraie, elle sera accueillie avec enthousiasme dans le pays, car la réalisation de pareil projet serait un véritable bienfait pour le pays et l'exécution de cette route désirable et désirée est relativement facile.

Pour l'avoir il suffit de vouloir. Ah certes il faudra pour arriver à l'achèvement complet de ce beau ruban de route de quelque deux cents kilomètres, il faudra de la persévérance, de l'argent et du temps.

Pour l'avoir il suffit de vouloir. Ah certes il faudra pour arriver à l'achèvement complet de ce beau ruban de route de quelque deux cents kilomètres, il faudra de la persévérance, de l'argent et du temps.

Et puis le résultat à atteindre vaut bien quelque effort. Une route directe d'Alexandrie au Caire serait une merveilleuse aubaine pour les fellahs qui trouveraient là un nouveau moyen de transport économique et sûr pour leurs produits agricoles.

La création de cette route reliant les principales localités de la Basse Egypte, présentement isolées aiderait au développement, à la prospérité de ces localités.

Quant aux relations directes entre Alexandrie et le Caire, elles deviendraient assurément de plus en plus fréquentes. Il y a dans notre ville aussi bien qu'au Caire de nombreuses automobiles. Ce qui manque ce sont les routes.

Or une bonne automobile pourrait sur une route bien entretenue franchir gaillardement les deux cents kilomètres qui séparent Alexandrie du Caire. Certaines même pourraient battre les records établis par le chemin de fer.

Enfin les touristes dont beaucoup sont des fervents automobilistes ne manqueraient pas d'apprécier cette voie et très probablement au lieu de filer tout d'un trait d'Alexandrie au Caire, prendraient souci de s'arrêter aux points les plus intéressants du parcours ne fut-ce qu'à Tanta.

Ce serait encore une nouvelle source de gain pour les villageois. Il convient de considérer aussi que l'existence d'une telle route permettant les déplacements rapides faciliterait grandement la surveillance de la sécurité publique dans toute la région.

Pour ces raisons et bien d'autres encore la création d'une bonne route Caire-Alexandrie serait un véritable bienfait pour le pays et si lord Kitchener en a vraiment décidé l'exécution il peut s'attendre à d'enthousiastes ovations le jour de l'inauguration de la route.

Souhaitons maintenant que ce jour ne soit pas trop éloigné.

Notes du Caire

S.A. le Khédive S.A. le Khédive est venu ce matin, au palais d'Abdine et a donné audience à S.E. Ahmed Hechmat pacha, ministre de l'instruction publique, et El Sayed Abul Hamid el Bakri chef des chrétiens.

S.A. le Khédive a reçu en outre M. le comte de Zogheb, consul-général de Danemark, qui a présentée à Son Altesse M. Guftan Erikson, vice-consul de Danemark, M. le Consul de Hollande, pour présenter M. Rodiman, S.E. Yacoub Artin Pacha, M. De France, ministre de France, pour présenter M. Eugène Richard, ingénieur en chef de la Compagnie de Five-Lille et, enfin, M. Verecarm.

Le fonds de réserve Le fonds de réserve du trésor de l'Etat resté intact, balança à la fin de l'exercice passé par un capital créditeur de 4.139.546 livres.

En janvier, divers crédits représentant une somme de 1,737,000 livres grevèrent le

fonds de réserve de 2,702,546 livres.

Agence diplomatique de Roumanie S.E. le Ministre de Roumanie et Madame Pacliano sont partis hier matin pour la Haute-Egypte où ils comptent passer une quinzaine de jours.

Accident d'automobile Un accident d'automobile qui aurait pu avoir les plus graves conséquences s'est produit jeudi soir sur le boulevard Abbas, un peu en deça de Koubbeh, S.E. Raouf pacha, haut-commissaire de Turquie, revenait du palais lorsque, on ne sait comment le chauffeur, par un coup de volant maladroit, jeta la voiture sur une borne de la route.

Le choc fut si violent que le véhicule capota, projetant son conducteur à quelque mètres de distance. Par un hasard prodigieux, le distingué voyageur fut dégagé sain et sauf. Quant au chauffeur, il porta des contusions qui font craindre des complications internes. L'automobile a subi des dommages assez sérieux.

De nombreux visiteurs ont défilé hier au haut-commissariat de Turquie, pour féliciter Son Excellence d'avoir si heureusement échappé au danger.

La nullité des Sociétés Le Tribunal Mixte de Commerce de notre ville a prononcé ce matin la nullité de l'Egyptian and Syrian Land Co., et a ordonné sa mise en liquidation par les soins de M. Demaget.

Cette Société est, à forme anglaise. M. Chakour Bey qui la défendait avait fait défaut au fond, mais avait soulevé l'exception d'incompétence du Tribunal de Commerce, la Société ayant un objet civil. Le tribunal a rejeté l'exception. Mais appel a été interjeté de cette décision.

Un faux mariage Une femme indigène au village de Mansourah s'était présentée avec son futur et ses témoins devant le Maazoun, notaire de l'endroit, pour y convoler en juste nocce. Ayant déclaré qu'elle était libre et se basant sur la déclaration des témoins, le maazoun passa l'acte de mariage. Au bout d'une semaine, le premier mari, ayant appris ces faits porta plainte. La cour d'assises de Zagazig vient de condamner les nouveaux mariés et leurs témoins à 6 mois de prison et travail forcé.

La Conquête du Pôle Sud

Un télégramme reçu à Christiania, de Hobart (Australie) et que nous ont résumé les agences, annonce que l'explorateur norvégien Roald Amundsen aurait atteint le 14 décembre 1911 le Pôle Sud où il serait resté jusqu'au 17. Cette nouvelle, dont on avait mis en doute l'authenticité, serait confirmée par le fait que le roi de Norvège aurait lui-même reçu un télégramme de l'explorateur, ce qui d'après les conventions, devait être le signe décisif du succès de l'expédition.

Feuilleton du PHARE D'ALEXANDRIE

(150)

Millions, Amour et Co

par Charles MÉROUVEL

DEUXIEME PARTIE

LE CALVAIRE

XIII

Coalition

(Suite)

Lorsque la jeune fille entra dans son cabinet, il fut frappé de son agitation, de la tristesse profonde mêlée d'une sorte de colère dont elle semblait envahie.

Il alla au devant d'elle et la regardant avec des yeux pleins d'une amicale douceur il lui demanda : — Mon Dieu, qu'avez-vous donc ?

Il lui offrait un siège, l'installait commodément près de lui. Et comme elle hésitait à s'expliquer, Benjamin lui dit : — Comment êtes-vous venue aujourd'hui ?

Avec mon père qui avait affaire à la ville.

— Et vous... — Moi, je voulais vous voir... depuis longtemps.

— Vous n'avez pourtant pas d'affaire, pas d'ennuis... La vie vous est douce. — Vous croyez ?

Il observa avec son bon sourire : — Dame ! vous êtes la sagesse même... Vous avez une belle santé, — C'est vrai ?

— Un père excellent, qui vous adore... — C'est encore vrai. — L'avenir est assuré... Je connais la situation... Vous aurez de bonnes petites rentes... La place n'est pas mauvaise... Vous trouverez un mari quand vous voudrez... — Peut-être...

— Donc vous avez toutes les raisons possibles d'être heureuse... Elle éclata. Sa poitrine s'enfla dans un grand soupir et elle avoua : — Sans doute et pourtant j'ai beaucoup de chagrin. — Vous !

— Hélas !... et je viens vous demander conseil... Pourquoi en l'examinant de son regard toujours plein de bonté, devina-t-il aussitôt ce qu'elle allait lui dire ?

Pourquoi comprit-il, avant qu'elle eut ouvert la bouche, le mot d'une énigme qu'il

s'était posée souvent et qu'il n'avait pu résoudre ? Pourquoi se dit-il que celui dont elle allait lui parler, c'était le capitaine Philippe ?... Il ne se trompait pas.

Avec une entière franchise, elle lui raconta l'histoire de ses chastes amours, sa liaison avec l'ainé des d'Ouville, leurs promesses, leurs serments échangés et elle lui dit : — Il ne reviendra jamais, sans doute. — Pourquoi ?

— Parce qu'il a juré de ne rentrer en France que le jour où son nom serait réhabilité, lavé de sa tétérisure, ou l'innocence de son frère sera reconnue et proclamée. Elle fondit en larmes et s'écria : — Et Jacques est mort !

Benjamin Guirec tressaillit. — Comment le savez-vous ? dit-il. Les journaux, en effet, ne pouvaient arriver aux Rochers, où on en trouvait peu d'ailleurs, qu'assez tard dans la matinée, et puisqu'elle était dans son cabinet, elle avait dû nécessairement quitter le château avant l'heure de la poste.

Un amer, un douloureux sourire crispait les lèvres de Louise. — Je le sais, dit-elle, parce qu'il se passa de singulières choses aux Rochers depuis que ce Schuler, cet étranger, s'y est installé presque en maître... parce que ce Schu-

ler est un être infâme et méprisable, en qui le baron a bien tort de mettre sa confiance. Elle expliqua avec indignation : — Il n'est pas d'audaces qu'il n'ait, pas d'indécences qui lui répugnent, pas de fourberies dont il ne soit capable. Je ne sais ce qui l'a engagé à me faire ce qu'on appelle la cour. Depuis longtemps il me poursuit de ses instances, il m'accable d'assiduités... Il espionne tous mes actes... Plus d'une fois il a dû entrer dans ma chambre, en mon absence ; il a ouvert mes armoires, mes tiroirs, lu mes lettres... celles mêmes que le capitaine m'écrivait quelquefois et que le facteur, le père Guéno, vous le connaissez habilement... Un brave homme !

— Je me remet en cachette. Je me suis assurée de ses visites en plaçant mes papiers d'une certaine façon. Il n'y a que lui qui aux Rochers qui puisse commettre de pareilles lâchetés... Lafosse et les autres gardes ne peuvent pas le souffrir... Mon pauvre père le supporte par respect pour le baron, mais en s'étonnant d'un pareil choix. D'ailleurs je ne crois pas qu'il reste longtemps... Il ne se plait pas au pays... — Pourquoi y est-il venu alors ?

Louise Desvaux regarda le receveur de rentes longuement et dit : — C'est ce qu'on se demande... Et moi qui ne sais rien, qui ne suis qu'une igno-

rante, je me dis quelquefois — Ecoutez-moi bien, monsieur Benjamin... Vous êtes un bon ami des d'Ouville... — Oh ! oui. Vous vous dites Louise ?... Elle prononça lentement : — ... qui pourrait bien y avoir été envoyé pour une mission particulière... — Envoyé par qui ?

— Oh ! j'ai une idée, mais je n'oserais pas la dire. — Par le baron ?... — Je ne sais pas... Je ne veux pas le savoir... Je ne peux pas parler... M. le baron a été bon pour nous... Il est bon pour tout son monde... Non, je ne peux pas le supporter... Elle ajouta : — Et cependant les malheurs ont commencé quelque temps après les visites de Jacques d'Ouville au château... Puis ce Schuler est revenu comme régisseur... C'est deux mois après que l'assassinat du vieux comte de Guéno a eu lieu... que Jacques est été arrêté... mais je ne sais pas, non, je ne sais pas... Elle s'arrêta.

Elle essaya son front mouillé de sueur, respira avec peine, comme si elle se fût débattue contre d'invisibles ennemis, et murmura : — J'ai souvent des rêves bizarres, il me semble que j'assiste à cette scène de Keralan, que je vois des figures... — Lesquelles ?... — Celles du régisseur et de cet Auvergnat qui passait pour son ami, qui est parti après la condamnation du malheureux... — Congnat ?

— Oui, Placide Congnat... Il ne semblait pourtant pas méchant, celui-là, mais s'il voulait parler... Et changeant de ton, découragée, elle dit vivement : — D'ailleurs, à quoi bon maintenant, puis qu'il est mort, lui, ce pauvre Jacques !... C'est fini... Elle répéta avec désespoir : — Fini !... C'est hier que je l'ai su il avait reçu une dépêche, le régisseur, vers trois heures. C'est Guéno qui l'a apportée à bicyclette. Alors Schuler a eu l'imprudence de monter à ma chambre où j'étais seule et il m'a dit d'un air qui m'a glacé le sang : — Allez vous écrire à votre ami ?... Si vous le faites, il faut lui apprendre que son frère, le forçat, a tenté de prendre la fuite et qu'il est mort.

Il brandissait sa dépêche devant mes yeux. Il a ajouté : — Il s'est noyé. Pas besoin de mensier ni de cercueil... Il y a des bêtes aux îles du Salut qui remplacent les faussouyeurs.

A suivre

Le capitaine Roald Amundsen, qui avait en 1898 fait partie de l'expédition polaire australe du commandant de Gerlach, s'était fait connaître par son audacieux passage de l'Atlantique au Pacifique, à bord de l'Ejoo (1903-1905), expédition où les plus intéressantes observations sur le pôle magnétique mobile furent faites.

Le 15 juillet 1910, le capitaine Amundsen quittait Bergen à bord du Fram, l'ancien navire polaire de Nansen, pour tenter la conquête du pôle Sud. A cette occasion, M. Delavaud, le ministre de France à Christiania, se rendit à Bergen pour porter à l'explorateur les vœux du gouvernement français et de la Société française de Géographie.

Il y avait en ce moment autour du pôle Sud cinq expéditions rivales : celle du capitaine Scott, donc des télégrammes contradictoires annonçant le succès, le même moment que celle d'Amundsen ; celle du docteur Mawson, Australien, ayant pour objectif l'exploration de la terre de Wilke ; celle du lieutenant allemand Filchner devant étudier la mer de Weddell, et celle du lieutenant japonais Shirasa, explorant la terre de Victoria.

Les étapes de la conquête du pôle-Sud sont les suivantes :

1773. — Tour du cercle polaire par le capitaine Cook.

1820. — Bellinghansen (Russe), atteint 69° 52' sud.

1823. — Le capitaine Weddell atteint 74° 15 sud.

1842. — Le capitaine Ross atteint 78°.

1898. — Expédition de Gerlach.

1900. — Découverte du pôle magnétique sud ; on atteint 78° 50'.

1903. — Expédition Bruce (Ecoissais).

1901-1904. — Expédition Scott.

1908. — Expédition Charcot.

1909. — Shackleton atteint 88° 23'.

AUTRES DÉPÊCHES

AGENCE REUTER

Le Budget allemand

Berlin, 17 mars.

Le gouvernement a décidé d'obtenir la somme nécessaire à l'augmentation des budgets de l'armée et de la marine en supprimant la réduction des contributions indirectes dont jouissaient jusqu'à présent les distilleries rurales et en y consacrant les excédents des taxes actuelles. M. Wermuth voulait demander cet argent à l'impôt sur les successions et était opposé à l'utilisation des revenus actuels pour de nouvelles dépenses.

Le sénat italien

Rome, 17 mars.

On vient de nommer 23 nouveaux sénateurs, parmi lesquels les généraux Brusati, Caneva et Pollio, l'amiral Faravelli et le compositeur Boito.

La Question Crétoise

Athènes, 17 mars.

Le nouveau gouvernement révolutionnaire crétois a télégraphié au roi de Grèce pour lui notifier sa formation et ses sentiments de loyalisme envers le trône de Grèce. Il ajoute qu'il notifiera aujourd'hui sa formation aux consuls des puissances. Il les avertira que désormais tous les décrets seront publiés au nom du roi de Grèce.

Marine des Etats-Unis

Washington, 17 mars.

Le département de la marine a ordonné que trois croiseurs protégés de la flotte du Pacifique se rendent aux Philippines. La flotte américaine sera ainsi, après celle du Japon, la plus puissante en Extrême Orient.

La Crise minière

Londres, 17 mars.

M. Ramsay Macdonald a été appelé hier en consultation pendant la séance du cabinet.

La paralysie de l'industrie devient très alarmante ; hier on a renvoyé à Glasgow des milliers d'ouvriers. La détresse est des plus aigres dans les districts miniers de l'Ecosse. Un grand nombre de mineurs ont exprimé leur résolution de reprendre le travail. Deux cents syndiqués sont allés travailler hier à Bellshill (Lanarkshire), escortés par la police à laquelle une foule de grévistes jetait des pierres. On a arrêté une douzaine d'individus.

M. Harstborn, un des chefs des mineurs gallois, a dit hier soir, dans un discours, « que le vote de l'arbitrage obligatoire ne mettrait pas fin à la grève. Le fait capital est que les mineurs sont maîtres de la situation. Ils ont tout pouvoir ; la seule question est de savoir quel usage ils en feront. »

Le Naufrage de l'« Oceana »

On espère sauver les espèces qui sont à bord de l'« Oceana », dont les mats émergent.

On n'a pas des nouvelles de la première embarcation de l'« Oceana » et il est certain que les 17 personnes qui l'occupaient ont péri. Une violente tempête s'est déchaînée sur la Manche.

CHRONIQUE

Le Khédivé

S.A. le Khédivé a regu au palais de Koubbeh S.E. Ibrahim pacha, député de Cavalla, au parlement ottoman, à l'occasion de son retour à Constantinople.

Carnet mondain

Grand thé des plus élégants hier chez Monsieur et Madame Alexandre Sursock, en leur hôtel du boulevard Rosette.

GRANDE SOIRÉE MONDAINE

La Revue des Astres

La « Revue des Astres » interprétée Samedi soir chez S.E. et Mme Michalla Pacha par des artistes amateurs — amateurs mais artistes — la revue « des astres », est allée aux nues.

Cette belle soirée d'art fut d'une élégance sobre et raffinée qui ravit les plus délicats.

La revue fut exquise. Non pas une exhibition de café-concert, mais une œuvre de goût, conçue un peu dans la forme d'une opérette, de structure sobre, très élégante, purement mondaine en un mot.

Bien que le genre « revue » soit entre tous léger et fugitif, l'œuvre qui fut soumise à l'appréciation d'un public exigeant et difficile, fut d'un intérêt toujours soutenu, édifiée sur une schéma solidement construit et fort harmonieux en son ensemble.

Les épisodes variés, multiples et joyeux de la « Revue des Astres » sont élégamment liés entre eux avec un goût parfait.

Le succès fut énorme et très mérité. On eût dit que cette œuvre d'amateurs avait été écrite par des professionnels de marque, tant les mystères de la scène, les ressources de l'art théâtral furent habilement, ingénieusement, artistiquement mis en œuvre.

Il nous faut donc, en toute sincérité, avant d'entreprendre le compte-rendu de cette agréable soirée, louer et féliciter les auteurs très vivement applaudis MM. Jean et Mario Lumbroso et M. Georges J. de Zogheb.

Ils ont versé à pleines mains dans leur jolie revue, l'esprit d'a propos, la fertilité d'invention, la facture élégante des couplets la fraîcheur poétique et musicale qui font le succès des meilleures revues parisiennes, de celles qui sont le modèle du genre et qui n'atteignent pas toujours à pareil succès.

Il nous faut associer aussi à nos félicitations M. Alexandre Sinadino et le comte Georges de Zogheb qui, tous deux, avec un sentiment artistique très sûr ont réglé tous les détails de la mise en scène et conduit l'élégante et jolie petite troupe au grand triomphe de Samedi.

Tous nos remerciements à Mme Christian Sinano qui avait accepté la tâche délicate de placer tous les invités et qui s'en est acquittée à la satisfaction générale.

Nos compliments également à M. Ugo Fendler qui tenait le piano et contribua pour une bonne part à la réussite de cette belle soirée.

La Salle

Avant de préciser les mérites de l'œuvre, esquissons son cadre.

Le grand hall, de l'hôtel Michalla Pacha, avait été, pour la circonstance, transformé en salle de spectacle. Combien élégante et jolie !

La scène encadrée de bougainvillées était fermée d'un superbe rideau de damas ancien, reculant derrière le mystère de ses plis des trésors d'esprit, de beauté, de grâce et d'élégance.

Dans la salle même, comme spectatrices et spectateurs, tout ce qui compte à Alexandrie. C'est dire un public des plus élégants et des plus selectes, une réunion d'incomparables toilettes et de souveraines beautés. La représentation de la revue commença à dix heures et dès le lever du rideau — l'ouverture des draperies — ce fut un enchantement.

Aux premiers mots du dialogue les spectateurs surpris, ravis, charmés, retrouvèrent sous une forme spirituelle, aimable, mordante et satirique l'écho des conversations mondaines, des menus potins et canons qui défrayaient la conversation de nos salons.

Aux premières répliques on applaudissait ! C'est tout dire.

Comment en pouvait-il être autrement ? L'esprit des aimables auteurs de la « Revue des Astres » plane dans l'éther. Jamais il ne quitte le ton du plus léger badinage. Il effleure le sujet, matière à critique, sans jamais appuyer et les spectateurs dont quelques uns furent visés par les flèches de ces censeurs indulgents ne pouvaient que sourire à leurs traits émus et fleuris.

Et puis les honneurs de cette jolie fête étaient faits avec une grâce incomparable par Mme Michalla pacha, l'aimable maîtresse de la maison, très grande dame, accueillante et souriante, admirablement secondée d'ailleurs par S.E. Michalla pacha.

La Revue

Mais parlons de la revue.

Elle s'ouvre par un délicieux prologue, harmonieusement rimé, dit de façon exquise par la très blonde Mlle Mercier, toute gracieuse dans sa vaporeuse toilette bleue.

Voici les très jolis vers artistement dits par Mlle Mercier que chacun applaudit :

Non, vraiment, je ne puis le croire
Après tant de potins, d'histoires
Nous allons frapper les trois coups ;
Déjà notre rampe s'allume
Tous nos grands acteurs en costume
S'en vont défilier devant vous.

Or, s'il vous semble reconnaître
Chez les acteurs qui vont paraître
Michel, Alfred ou bien René
D'ores et déjà je proclame
Que vous tous, Messieurs et Mesdames
Avez l'esprit très mal tonné

Ne soyez pas trop difficiles
Nobles habitants de la ville
Car vous avez ri, tous, avant,
Dont montrez nous de l'indulgence
Même au besoin de la clémence
Si vous ne riez pas pendant.

Excusez-nous si le programme
Est un véritable amalgame
Et du présent et du passé ;
Mais déjà le rideau frissonne
J'entends au loin l'heure qui sonne
Il va nous falloir commencer.

CHANT

Potins, petits potins venez vite
Là bas vos amis vous inventent
Potins, venez vite,
Car c'est votre destin,
De causer d'abord des histoires en masse
Puis enfin tout finit quand on s'embrasse
Par des chansons
Venez donc !!

Mlle Mercier disparaît, trop tôt au gré des spectateurs qui l'applaudissent, quand tout à coup on entend au lointain des chœurs bucoliques, et frais, à rythme de sérénade sur l'air « Stornelli Montagnardi » (imitation réglée et interprétée).

Après ce gracieux interlude le grand fait, de suite, conquis et charmant, la suite de la très belle voix, au timbre souple et puissant de Mme Jean Balli, la charmante comère portant une exquise toilette de dentelles blanches pailletées, ruisselante de perles, qui fit son entrée en scène avec un entrain, un brio, d'une incomparable maîtrise. Nous ne connaissons que neuf muses, samedi soir nous en avons découvert une dixième : c'est Mme Jean Balli.

Et voilà que la revue commença. L'exquise comère déroula à terre un personnage caduc et soupirieux, dont la vêtue semble plutôt bizarre à la plus élégante des élégantes de 1912.

Ahurie, notre ravissante et suprache comère, réveille ce dormeur archaïque et — comme par hasard — découvre en lui le Grand Macédonien, Alexandre lui-même qui, de nombreux siècles écoulés, a voulu revoir la bonne et belle ville dont il fut le fondateur et le patronyme.

Il est un peu surpris et choqué, le grand résolveur du nœud gordien, de constater les changements accomplis dans la Cité dont il fut père et qu'il orna de merveilles sans l'encombrer des tramways et autres impedimenta dits, du progrès.

Cependant il est plein de bonne volonté. Il veut tout voir et tout connaître. Il veut accomplir, les merveilles de la science et même les mystères de la magie.

La comère se recuse. Et si charmante est-elle, que ce fut être un grand chagrin pour l'illustre Macédonien.

Elle se dérota, alléguant ses obligations mondaines, mais, par un gracieux, expose — Grand Roi de Macédoine ! j'ai une idée charmante (tu parles !) je connais quelqu'un qui se fera fête de « cicero » un Roi. Sur ce, l'espiègle comère téléphone à un certain John, de venir, illico, presto, car elle a besoin de lui.

Indifférent et distant le dit John refuse de se dérouter à onze heures et demie du matin, étant quelque peu fatigué pour avoir soupé la veille avec la Princesse de... et la duchesse de...

La gracieuse comère raille gentiment le dit John de son indolence et conclut, toujours au téléphone : C'est dommage me voilà bien embarrassée avec mon Roi !

— Un Roi ! Quand ce mot magique a retenti dans l'appareil, John galvanisé, arriva sans plus tarder. Il vient donc, ansitôt, fort épressé ; mais nous croyons pouvoir assurer au nom de ce John que s'il avait connu l'incomparable réunion massée dans la salle des fêtes, la très charmante comère et la ravissante revue, il se serait précipité, sans avoir besoin d'être invité par un roi.

D'ailleurs il était déjà là, applaudissant son sosie et les spirituels couplets chantés par Mme Jean Balli et que nous reproduisons ici :

Air de Haïa

Parmi les chics d'Alexandrie
Vous ne pourriez pas trouver mieux
Pour vous faire expliquer la vie
Que mènent ici jeunes et vieux
Dans tous les grands salons
Et entre sans façons

C'est, ma parole, un charmant garçon.
Vous sachant d'la noblesse
Il fait donner la Presse
De façon que chacun vous connaisse
Ah, ah, ah, ah, et dit alors qu'on l'aportoit :
Oh, oh, oh, oh, ce John il fréquente des rois,
Il n'est pas l'as d'un espèce
J'en connais plus d'un qui professe
Une ardeur plus grande sans cesse
Pour tous les titres de noblesse
Ah, ah, ah, ah et qui vous tendent à peine
[les doigts]
Oh, oh, oh, oh, car ils ne fréquentent que
[des rois]

Ce John fut excellemment représenté par M. Jacques J. de Zogheb, magnifique et très élégant en son habit bleu à boutons d'or et jabot de dentelles anciennes avec chapeau haut de forme doré.

Très supérieur et très posé fut ce John par procuration qui chanta avec infiniment de brio des couplets très applaudis.

Nous devons joindre nos félicitations aux braves de l'auditoire.

Alexandre de Macédoine, ce fut M. Henry Debourg, parfait de maintien, d'allure épique, superbe en son manteau royal d'étoffes anciennes, de si grande maîtrise qu'on eût juré que toute sa vie il ne fit rien autre que conquérir la Thrace, la Macédoine, multiples empires des Indes.

M. Henry Debourg, aurait eu le plus vif succès sur les scènes les plus parisiennes. Doué d'une belle voix, il phrase de façon exquise. Il a été très applaudi et il n'en pouvait être autrement.

Après un aussi brillant prélude, commença la revue proprement dite, le défilé de tout Alexandrie.

Ce fut éblouissant.
D'abord le Jeu, le Pocker et le Bridge, la grande passion des Alexandrins et même des belles dames alexandrines.

Comme on la comprend cette passion ! puisque le jeu fut personnifié par la toute charmante Mme Jacques Dahan, gracieuse et gentille à souhait dans une exquise toilette bleue de style Louis XVI, avec cheveux poudrés, un véritable pastel de La Tour.

Ainsi représentés la grande passion du jeu vainquit l'invincible Alexandre qui ne connaissait que les jeux de la guerre et de l'amour.

Pour achever l'ébahissement du grand conquérant macédonien, et parachever la démonstration d'un fait que nous connaissons trop (savoir qu'Alexandrie est en proie à la passion du jeu) survint un amusant chasseur de cerce, le petit Tommy Davies portant la livrée traditionnelle avec une malice, une étranerie telles qu'on le croirait échappé du Carlton ou du Ritz de Londres pour inviter les bonnes poitres, sur un air qu'il chante avec beaucoup d'agrément, à laisser leur argent, leur bel argent, beaucoup d'argent dans la famille dont il est l'agent.

Notons encore la scène infiniment jolie du théâtre et du Skating.

C'est Mlle Gabriella Fendler qui personnifie, si élégamment, si joliment, le théâtre désiré, rêvé, jamais réalisé.

Charmante en ses draperies de voile rose, elle chante de manière exquise, avec le sentiment de tristesse infinie qui convient au théâtre inexistant et toujours en expectative, des couplets de circonstance qu'elle détaille d'une manière infiniment spirituelle avec une très belle voix.

Le Skating, c'est la combien charmante Mlle Marika Valassopoulo, tout en blanc, convertie de fourrures d'hermine, cachant sa jolie figure sous le manchon d'hermine, elle a froid, la pauvrette — c'est le Skating ! — elle a détaillé de façon charmante, avec infiniment de délicatesse et de sentiment, les vers suivants, très chaleureusement applaudis :

Sur l'air : « Si l'on s'aime »

D'abord on me fit la réclame
Les beaux messieurs, les belles dames
Sont venus et sur mon âme
C'était un charmant coup d'œil ;
Mais tout juste une semaine
Moi qui suis si jolie
Puis-je que je devienne
Pire qu'une maison en deuil
J'ai suis triste et solitaire
Et vainement soir et matin j'espère
Voir cesser ma misère
Tous ceux que j'aperçois
Disent en parlant de moi

REFRAIN

Que je gèle
Que tu gèles
Que l'on gèle
A l'instant même je sors
Y a d'quoi pincer la mort
Si je gèle
Si tu gèles
Si l'on gèle
C'est que Paraskeva
Dans son Skating n'a pas
Un chat.

Marthe Régénier sur son théâtre
Un beau matin vient s'abattre
Mais comme elle n'a pas d'âtre
Afin de me réchauffer
Elle ne peut habiter la terre.
Car les mots des qu'ils s'envoient
Se gèlent par le froid qu'il fait.
Les Messieurs et les Dames
Le long demain matin lisent le programme
Pour comprendre le drame
Et tous les spectateurs
Se lamentaient en chœur.

REFRAIN

Deux autres scènes dont une extrêmement spirituelle et fantaisiste, sur un de nos plus grands cercles, amusante au possible, ont été très vivement goûtées. C'est M. Georges J. de Zogheb qui a personnifié d'une façon très spirituelle ce grand cercle. M. Georges J. de Zogheb a eu un succès fou et on l'a applaudi pour la façon vraiment charmante dont il a dit et détaillé les vers sur le cercle.

D'autres, d'autres scènes encore, infiniment variées, dont nous ne pouvons rendre compte, précisément en raison de leur diversité, se sont succédées, applaudies, acclamées, toutes jolies, spirituelles, malicieuses, mais de cette malice à fleur de peau qui égratigne légèrement, sans blesser, ni choquer. Et c'est là ce qui fut précisément le succès de cette gracieuse revue.

N'oublions pas parmi les scènes les plus applaudies, celle de la partie de croquet, très bien interprétée par M. Max Fendler. Très bien aussi M. Pappargipoulo, tout à fait remarquable dans une scène d'imitation humoristique.

Toutes nos félicitations aussi à M. Ambro Sevastopoulo qui fut un conseiller municipal comme on en voudrait voir beaucoup au palais de l'avenue Rosette ; à M. Alexandre L. Benachi représentant, avec une verve impayable un membre du barreau et à M. Periclis Anastasiadis, tout à fait nature en son incarnation du chef d'orchestre Baroni.

La Danse

Un des clous de la soirée fut la danse exécutée avec un charme et une perfection indicible par la toute charmante Mlle Zouzi Valassopoulo.

C'est au goût raffiné de M. Alexandre Sinadino que nous devons le choix judicieux de la musique de ce joli divertissement chorégraphique. La musique est puisée parmi les airs de danse orientale du « prince Igor », de Borodine qui ont été tellement goûtés les printemps dernier, pendant la saison des ballets russes à l'opéra de Paris.

Mlle Zouzi Valassopoulo y excella d'une façon très sobre mais pourtant très expressive très en caractère et d'une véritable beauté.

Pendant que la danse nostalgique et langoureuse développe ses pas harmonieux, une voix de femme se fait entendre au loin avec répons de chœurs d'hommes. L'effet est remarquable et très impressionnant, on l'a applaudi et on a fait une ovation à la délicieuse interprète de la danse, Mlle Zouzi Valassopoulo.

Le spectacle se termine enfin, trop tôt au gré des spectateurs par un grand chœur

général qui s'est achevé au milieu d'un enthousiasme indescriptible souligné par de nombreuses sèves de braves.

La soirée entière fut un enchantement d'ailleurs et la jolie revue des astres a tenu toutes ses promesses. Des astres on nous en a montré sur la scène et dans la salle. Ce fut le firmament chez Mm. Michalla Pacha.

Après le spectacle fut servi un souper exquis au cours duquel les nombreux invités ont naturellement multiplié les éloges et les appréciations flatteuses sur la revue, ses auteurs et ses interprètes ; puis on dansa avec entrain et on s'est retiré fort tard emportant de cette ravissante soirée un inoubliable souvenir et non sans avoir remercié et félicité de nouveau les célèbres auteurs MM. Jean et Mario Lumbroso et Georges J. de Zogheb pour le délicieux spectacle qu'ils nous ont donné.

Le Chérif Abdallah

Le Chérif Abdallah, député de la Mecque fils de S.A. le Chérif de la Mecque est arrivé de Constantinople et est parti pour le Caire.

Lord Kitchener

Lord Kitchener a rendu visite vendredi à S.A. le prince Mohamed Aly en son palais de Rodab.

Alliance française

La seconde conférence de M. Vianney, professeur à la faculté des lettres de Montpellier, et à l'Université égyptienne est définitivement fixée au vendredi 29 mars.

Le conférencier parlera de *Leconte de Lisle et de Pierre Loti, les deux poètes de l'exotisme*.

Entrée libre. Les Dames sont priées d'y assister.

La Commission d'enquête et la Municipalité

Voici le texte de l'arrêté instituant la Commission d'enquête pour examiner le fonctionnement des services de la Municipalité :

« Considérant, qu'à la suite des débats qui ont eu lieu dans une affaire récente, devant la Cour d'Assises d'Alexandrie, le Gouvernement estime qu'il est nécessaire de faire procéder d'urgence à une enquête sur le fonctionnement des services de la Municipalité d'Alexandrie,

ARRÊTE :

Article unique.
Une Commission d'enquête composée de : S. E. Ismail pacha Sikiy, sous secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur président.

M. le Dr. Marc Armand Ruffer, président du Conseil Sanitaire Maritime et Quarantenaire d'Egypte, membre de la Commission Municipale d'Alexandrie, Granville directeur du service des Municipalités et Commissions locales au ministère de l'Intérieur ; Ghémil bey Sabbet, chef du parquet indigène d'Alexandrie ; Abdallah bey Ghériani notable d'Alexandrie, membre de la Commission Municipale, membres, est instituée à l'effet de procéder à une enquête sur le fonctionnement des services de la Municipalité d'Alexandrie.

La commission après avoir examiné le dossier s'est rendue samedi après midi à Chatby où se trouvent les ateliers de la municipalité pour les travaux d'assainissement municipal.

La commission a donné ordre aux employés de venir aux bureaux hier Dimanche, bien que ce fut jour férié, à partir de 8 h. du matin. Chaque bureau devra préparer une note sur ses travaux, sa compétence, son mode de fonctionnement etc... En outre tous dossiers et documents devront être mis à la disposition de la commission.

Celle-ci a examiné les affaires du bureau du Tanzim, les dossiers des expropriations et divers plans.

L'enquête continue.

Le « Waddinnil » écrit à propos de la désignation de cette commission.

« Nous recevons avec des remerciements la manifestation de l'intérêt que le gouvernement porte aux affaires de la municipalité. Mais en ce qui concerne la composition de la commission nous constatons que parmi ses membres ne figure aucun de ceux qui représentent vraiment l'opinion publique alexandrine ; surtout que M. Abdallah Bey el Ghériani membre de la dite commission est membre du conseil d'administration d'« Al Ahaly » qui a maintes fois déclaré à la délégation et à la commission municipale qu'il a pleine confiance en Osman Bey, secrétaire général de la municipalité.

Les autorités du ministère de l'Intérieur savent très bien qu'Osman Bey ou ses fils comme il l'a déclaré devant la cour d'assises a une part dans le capital de « Al Ahaly ». Tout le monde connaît le parti pris de ce journal pour le secrétaire et en faveur de ses fils qui travaillent, malgré leur jeunesse, dans les affaires de la nation et du pays... Nous ne doutons pas de l'honnêteté de M. Ghériani Bey dit le « Waddinnil » mais nous désirons si S.E. le ministre de l'Intérieur écarte toute cause de commentaires de la commission d'enquête qui doit compte à la nation entière de ses travaux.

Le correspondant de notre excellent confrère « Al Ahram » à Alexandrie écrit à propos de la nomination de la commission d'enquête pour examiner le fonctionnement des services de la municipalité d'Alexandrie :

« Le public attendra de l'enquête des graves résultats. Le premier de ces résultats c'est la démission d'Osman bey.

... Nous attacherons une grande importance au choix des membres de cette commission car la maladie de la municipalité constatée par tout le monde existe depuis

des années, son microbe est virulent et les médecins ne sont pas capables et spécialistes l'espoir mince pour la désinfection de l'endroit malade de ce corps.

La commission municipale est actuellement dissoute à cause des élections. Est-ce que le gouvernement se charge à présent d'examiner la municipalité et de terminer son travail par l'intermédiaire de la commission spéciale avant la réunion de la nouvelle commission ?

C'est une question importante que tout le monde se pose.

Personne ne désire que l'examen et l'enquête de la municipalité aient lieu avant la réunion de la commission municipale.

« Al Ahali » dit : Le gouvernement devant cet arrêt a connu son devoir. Il n'a pas voulu laisser cette administration telle qu'elle est. Il a nommé une commission d'enquête pour découvrir ses maux et les responsables afin que le gouvernement puisse punir ensuite les responsables et remédier aux maux.

« Al Ahaly » termine son article ainsi : Peut être la mal n'est pas celui des fonctionnaires seuls, mais le mal de l'organisation avant tout.

C'est pour cela que nous attendons cette fois-ci que l'enquête ne soit pas restreinte à chasser tel fonctionnaire et punir tel autre, mais conduite de manière à découvrir la maladie essentielle qui est la source du mal.

Union artistique française

La

de la Reine. Tout le monde voudra au Cinéma cette histoire si connue et passionnante.

Le troisième enfin, de 700 mètres, est un beau drame danois « Miranda » joué par les célèbres artistes du théâtre de Copenhague.

Rappelons que les prix d'entrée qui permettent de voir ces beaux films, sont très réduits grâce aux bons de faveur que l'on trouve dans les boîtes de Cigarettes Salonica, toujours exquis et les meilleures au dire des connaisseurs.

PULLETTIN METEOROLOGIQUE

Le Caire, 17 Mars 1912.

Thermomètre Bar.

	Maximum	Minimum	Moyen	Humid
Alexandrie	20	12	16,2	81
Port-Saïd	20	11	15,2	83
Suez	27	10	18,8	70
Hérouan	20	8	14,2	68
Le Caire (Guizeh)	22	6	14,2	78
Assiout	19	9	14,2	65
Assouan	14	14	14,2	52
Khartoum	88	20	57,5	13

En Europe (hier)

Brindisi B.762,5 Th. C. 0,1 dir. du v. WSW

Athènes B.762,8 Th. C. 8,0 dir. du v.

Candie B. 761,9 Th. C. 8,5 dir. du v. N

Bulletin de Bourse

Le 18 Mars 1912.

Marchés Etrangers

Londres 16 Mars. Le marché était inactif et sans indications précises.

Le Taux d'Escompte était à 3 1/2, le Consolidé perdait 3/8 à 77 3/4, l'Union Pacific reculait de 1 3/4, à 172, le Steel fléchissait de 1/4 à 67 1/2 et le Rio Tinto de 7/8 à 71 5/8. L'Agricultural Bank valait 6 1/2, et la National Bank 18.

Paris 16 Mars. Le marché était sans activité, rien d'intéressant. La Rente baissait de 85 cent. à 93,92 ex-coupon.

La Dette Egyptienne gagnait 25 cent. à 103, les Actions de Suez abandonnaient 48 fr à 6352.

Le Crédit Foncier Egyptien baissait de 1 fr à 762, Inchangés le Crédit Lyonnais à 1544, le Comptoir National à 940, et le Crédit Franco-Egyptien à 212. En hausse, de 2 frs la Land Bank à 181, de 1 fr. la Banque d'Athènes à 122, ainsi que les Lots Turcs à 204,50, la Banque Ottomane perdait 2 fr à 681, le Chèque sur Londres valait 25,24.

On a vendu, ce matin, aux enchères : 6760 Eg. Land Investment à 2, 13 Croce Rossa Italiana à 45 1/2 et 44, 2 coupons idem à 8 1/2, Oblig. 4 0/0 Banque Nationale de Grèce à 432, 1/4 Oblig. Ville de Paris (1871) à 108 1/2, 100 Cotton Mills à P.T. 31 1/2, 2 Oblig. Canal de Suez à 606, 13 Oblig. Panama à 138 1/3, 125 Eg. Estates à P.T. 120, 192 Palace Hotels à P. T. 75, 76, 90, 100, 200 Eg. and Lev. s à 0.11.9 et 0.12.6.

On a traité : Comptoir à 1 3/32 1/64 et 13/32, Cassa à 44 1/2 et 42 en hausse de 4 frs. Banque d'Athènes à 120 et 119. New-Egyptian à 0.12.4 1/2, Eaux d'Alexandrie à 12, Unifiée à 101 1/2.

En clôture, on demande : Port Saïd Salt à 0.13.6. On offre : United à 0.18 1/64.

La clôture de samedi des marchés Américains s'est faite en réaction.

A New York, le terme perd 4 et 3 p. et le Spot 10 p. A New Orléans la livraison Octobre baisse de 1 p.

Liverpool est en baisse de 6 et 6 p. sur les futurs et de 5 p. sur le Spot. Les contrats d'Egyptien reculent également de 4 et 3 p. et les ventes de la journée se montent à B. 5000 dont 400 d'Egyptien.

En avant-bourse de ce jour on nous cable 1 et 1 p. de hausse.

Minet el Bassal a reçu pour les deux jours B. 2924 contre 2777 en 1911.

En dépit de la réaction américaine, notre marché débute très ferme, ce matin, à 16 21/32 le Mai et 16 5/8 le Novembre.

Des achats de baissiers et des achats spéculatifs escomptant une solution favorable du conflit minier anglais ainsi que quelques demandes du commerce accentuent la fermeté et nous font clôturer au plus haut à 16 25/32 et 16 11/16 contre 16 5/8 et 16 19/32.

Municipalité d'Alexandrie

La Municipalité met en adjudication les travaux de construction de deux égouts à fond perdu et de deux puits pour l'écoulement des eaux pluviales dans les rues No 2431 et 2135 à Schutz.

La cautionnement est fixé à 5 L. E.

Le cahier des charges est déposé au bureau Technique, où il peut être consulté par les intéressés tous les jours de 9 h. à midi, les jours fériés exceptés.

Les offres devront être adressées sous pli cacheté à Monsieur l'Administrateur de la Municipalité avant le 19 Mars 1912.

Elles pourront également être déposées en séance de la Délégation le même jour à 4 h. 1/2 p. m.

L'enveloppe devra porter en outre, la mention « Soumission pour Construction de deux égouts à Schutz ».

Le cautionnement ou le reçu d'une Banque, d'après les conditions du Cahier des charges, devra être remis séparément au Service de la Comptabilité Générale avant l'ouverture des offres et au plus tard le 19 Mars 1912 à midi.

Les chèques seront refusés.

Toute offre qui ne remplit pas les conditions ci-dessus sera écartée.

N.B.—La Municipalité se réserve le droit de ne pas accepter l'offre la plus basse, comme aussi de ne donner aucune suite à l'adjudication.

Bourse de Minet-el-Bassal

CONTRATS

Du 18 Mars (12 h. 30 a.m.)

	Tail.
Coton	
Mars	16 23/32 —
Mai	16 3/4 —
Juillet	16 3/4 —
Novembre	16 21/32 —

Bourse Khédiviale

CONTRATS

Du 18 Mars (1 h. 15 p.m.)

Cours officiels

	Coton F.G.F.B.	P.T.
Mars	16 3/4 25/32	
Mai	16 25/32 13/16	
Juillet	16 25/32 13/16	
Novembre	16 11/16 23/32	
Janvier 1913	16 11/16 23/32	
Graines de Coton		
Nov.-Janv. (N.R.)	81 — 5/40	
Mars	83 — 5/40	
Avril	83 20/40 25/40	

ANNONCES LEGALES

TRIBUNAL MIXTE DE PREMIERE INSTANCE DE MANSOURAH

AVIS

Par jugement du tribunal mixte de Commerce de Mansourah, en date du 14 Mars 1912 le Sieur Abdalla Mohamed Naza ex-négociant indigène domicilié à Mansourah a été déclaré en état de faillite.

Cours d'Alexandrie

Le 16 Mars 1912.

BAIQUES

Valeurs	Lst.
Banque Nationale	47 7/8
Banque Agricole	8 17/32
Banque d'Athènes	119 /
Banque d'Arabie	4 11/32
Banque d'Orient	132 7/8
Banco di Roma	110
Cassa di Sconto Nouvelle	45 /

Crédit Franco Egypt.	Fr.	210
Comptoir Financier	Lst.	1 1/8
Fondat.	Lst.	0.1.0
Land Bank	Lst.	7 9/32
Banq. Egypt. de Com.	Lst.	3 1/2
Crédit Local	Lst.	1 1/2
Bank d'Escompte d'Egypte	Lst.	2 7/8
Fond	Lst.	0 3/4
Melanan Development	Lst.	1/16 1/64
Financ & Exchange Id. (Lug. Id)	Lst.	0.2 Ex. R
Land & Mortgage of Egypt	Lst.	4 3/8 E

SOC. FONCIERES & IMMOB.

Crédit Foncier Egypt. Act.	Fr.	768 Ex.
5 0/0 1886 ob. a. li.	Fr.	341 /
5 0/0 1905 ob. a. li.	Fr.	278 1/2
Daira Sanieh	Lst.	14 7/8
Héhéra (Soc. An. du)	L.E.	2 5/8
Egypt. (Ang.) Allot.	L.E.	2 7/8
Estates	Lst.	0 1/32
Fond.	Lst.	1 /
Improvement	Lst.	5/16
Invest. (Ably.)	Lst.	0 1/16
Land & Trans (d et r)	Lst.	1.10.6 Ex
Aboukir Land Co	Lst.	1 7/32
Building Land	Lst.	0 7/8
Delta Land	Lst.	3 /
Nile Land	Lst.	0 1/8 1/64
United Land	Lst.	5/16
Fond	Lst.	120
Agricole du Nil	Lst.	0 9/8
Fond	Lst.	6 7/8
Comp. Im. d'Egypte	Lst.	2 0
Detarad	Lst.	1 5/8
Cairo Suburban	Lst.	0 18/16
Galbary Land	Fr.	0 18/34
Fond	Fr.	280 /
Stat. Res. & Imp. Nu	Fr.	0 7/10 1/64
Urb. & Rural (Soc.)	Nouv.	1 1/2
Union Fon. d'Egypte	Lst.	2 17/32
New-Egyptian Cy Li.	Lst.	0.12.4 1/2
Building & Inv. (Soc.)	Lst.	1/8
Fond.	Lst.	0 1/16
Cheik Fadle	Lst.	93 /
Central Building (Soc.) Nouv	Lst.	1 15/16

SOC. FONCIERES & IMMOB.

Valeurs	Lst.	9/82
Oasis (Corp. of Wat. Egypt)	Lst.	1 1/4
Sidi Salem Estates Nouv.	Lst.	0 1/4
Warden Estates	Lst.	0 3/16
Fond.	Lst.	0 3/16

SOCIÉTÉS DES EAUX

Eaux d'Alexandrie	Lst.	12 /
Eaux du Caire	Lst.	119 1/2
Jouissance	Fr.	198 /

CHEMINS DE FER & TRACCTIONS

Alexand. Ram. Ry.	Lst.	5 1/16
Automobiles du Caire	L.E.	2 5/16
Egyptian Delta Light	Lst.	7 11/16 1
Deferred Delta	Lst.	1 1/2
Tramways d'Alex.	Lst.	122 1/2
Div	Fr.	145 /
Tramw. du Caire	Fr.	615
Div.	Fr.	1000
Lots Turcs	Fr.	207 1/2

HOTELS

Faehler Hotels	Lst.	2 1/2
Excelsior Hotels	L.E.	1 1/8
National Hotels	L.E.	1 3/4
Fond	P.T.	2 /
Nungovich Hotels	Lst.	4 17/32
Ritz Hotel	Lst.	1 1/8
Upper Egypt Hotels	L.E.	3 1/4

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES

Ang.-Egypt. Spinning.	Lst.	0 5/16 1
Cotton Spinning	Fr.	127 Ex.
Div.	Fr.	50
Brass. des Pyram.	Fr.	23 /
Div.	Fr.	3 3/4
Cotton Ginners	Lst.	1 /
Constructions	Lst.	1/64
Matsats	Lst.	1.4.0
Salt & Soda	Lst.	4.6 /
Port-Saïd Salt	Sh.	0.13.6 1
Soc. et Ind. d'Egypte	Fr.	76

SOCIÉTÉS DES NAVIGATEURS

Khedivial Mail Pref.	Lst.	4 /
Ord.	Lst.	0.8.6 /
Anglo-American Line	Lst.	2 1/2
Egypt. L. Steamship	Lst.	0 1/2 1
Egypt. M. S. S. Co.	Lst.	0 5/16
Nouv.	Lst.	3 /
Fond.	Lst.	3 /

La date de la cessation de paiements a été fixée provisoirement au 6 Juin 1911.

M. le juge Mahmoud bey Toayor membre de ce Tribunal a été nommé juge commissaire, et Me E. Kindynékos, avocat syndic provisoire.

Les créanciers de la faillite sont invités à se réunir au siège du tribunal mixte de Mansourah le 25 Mars 1912 à 11 h. a.m. pour entendre la lecture du rapport du syndic et se prononcer sur son maintien ou remplacement.

Mansourah, le 14 Mars 1912

Le Greffier en Chef
Signé A. Lamanna

Tribunal mixte de Mansourah

Concordat préventif

AVIS

Les créanciers de la faillite de M. Lianakis ex-négociant hellène domicilié à Zagazig sont invités en conformité de l'article 225 du Code de commerce, à se réunir au siège du Tribunal Mixte de Mansourah le 9 Avril 1912 à 9 heures a. m. pour délibérer sous la présidence de M. le Juge-Commissaire, sur la formation du Concordat.

Mansourah le 14 Mars 1912

Le Greffier en Chef
A. Lamanna

TRIBUNAL MIXTE DE PREMIERE INSTANCE DE MANSOURAH

Etude de Me Elie J. Adda avocat

Vente Immobilière

AVIS

Il sera procédé le jour de jeudi 18 Avril 1912 à 9 heures du matin par devant la chambre des Crieurs du tribunal mixte de Mansourah à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens ci-après désignés en un seul lot et sur la mise à prix fixée par la Chambre du Conseil de ce tribunal à la somme de L.E. 360 outre les frais.

Désignation des Biens

Un seul lot

Sept feddans quatre kirats et vingt sakhmes de terrains sis au village de El Ekhéoua district de Fagous Ch. dont cinq feddans treize kirats et dix sakhmes appartenant au Sieur Aly Hassan Amer et un feddan quinze kirats et deux sakhmes à Mokbel Soliman Amer le tout à prendre par indivis dans centvingt-sept feddans sis au hod el Medawara limités à l'ouest Abdel Gani effendi au sud canal, à l'est en partie Ab el Hak bey et en partie Bahr el Tarfa et au nord Bahr el Chebilé.

Cette vente se poursuit à la requête du Sieur Nessim Kanah, négociant sujet hellène, demeurant à Alexandrie et y étant domicilié à Mansourah en l'étude de Elie J. Adda avocat à la Cour.

Au préjudice des Sieurs: 1. Aly bey Hassan Amer et 2. Mokbel Soliman Amer, propriétaires indigènes demeurant le 1er à Sammakine el Gharb Ch.

En vertu d'un procès verbal de saisie immobilière pratiquée par ministère de l'huissier E. Donadio en date du 23 Mai 1911 dénoncée aux débiteurs saisis le 6 et 7 Juin 1911 par acte de l'huissier N. Bassi et transcrit au greffe des hypothèques de ce tribunal le 14 Juin 1911 sub No 20020.

Pour toutes les autres conditions de la vente voir le cahier des charges déposé au greffe des adjudications de ce tribunal où toute personne peut en prendre connaissance sans déplacement.

Mansourah le 8 Mars 1912

Pour le poursuivant
Elie J. Adda avocat

TRIBUNAL MIXTE DE PREMIERE INSTANCE DE MANSOURAH

Etude de Me Elie J. Adda, avocat

Vente Immobilière

AVIS

Il sera procédé le jour de jeudi 18 Avril 1912 à 9 heures du matin à l'audience des Crieurs du tribunal mixte de Mansourah à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens ci-après désignés en un seul lot et sur la mise à prix fixée par la Chambre du Conseil de ce Tribunal à la somme de L. E. 10 outre les frais.

Désignations des Biens

Un seul lot

Une quote-part de cinq kirats sur vingt quatre kirats par indivis dans sept feddans, vingt deux kirats et huit sakhmes de terrains Kharadjis sis au village de el Zaouara, district de Belbeis, Ch. a hod el Sabil divisés en deux parcelles savoir :

La première de quatre feddans limitée au nord Ismail Salama Mostafa et ses frères et Aly el Cheik Aly, à l'ouest masraf Rachah, au sud Moussa Salama et ses frères et à l'est Hag Mohamed Hassanain et Hassan Hessian el Haggar.

La seconde de trois feddans, vingt deux kirats et huit sakhmes limitée : au nord hoirs Ahmed Ghazia, à l'ouest masraf, au sud Sid Ahmed Issa Hamada et à l'est Mohamed Attia Oda et son frère et Mohamed Hassanain.

Cette vente se poursuit à la requête des Sieurs Rofé et Naggiar négociants sujets mixtes, demeurant au Caire et élisant domicile à Mansourah en l'étude de Me Elie J. Adda avocat à la Cour.

Au préjudice du Sieur Ibrahim Soliman el Aassar, propriétaire indigène demeurant à Kafr el Kadim Charkieh.

En vertu d'un procès verbal de saisie immobilière pratiquée par ministère de l'huissier J. Assaad en date du 1 septembre 1906 dénoncé au débiteur saisi le

sept. 1906 par acte du même huissier et transcrit au greffe des hypothèques de ce tribunal le 19 Septembre 1906 sub No 38114.

Pour tous autres renseignements voir le Greffier des Charges, déposé au Greffe des Adjudications du Tribunal Mixte de Mansourah où toute personne peut en prendre connaissance sans déplacement.

Mansourah, le 15 Mars 1912

Pour les poursuivants
Elie J. Adda avocat

TRIBUNAL MIXTE DE PREMIERE INSTANCE DE MANSOURAH

Etude de Me Camel Boutros avocat à la Cour

Avis de vente Immobilière

Le public est prévenu que le jour de jeudi 11 avril 1912 à 9 h. du matin, il sera procédé à l'audience des Crieurs du Tribunal Mixte de Mansourah à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot les biens ci-après désignés savoir :

Désignation des biens

Vingt un feddans treize kirats et huit sakhmes par indivis dans quarante huit feddans et douze kirats indivis dans quatre vingt dix sept feddans sis au village d'el Sabaat Abiar dépendant de Mahsama Ch. au hod el Sabaat Abiar en une seule parcelle limitée nord digue du canal el Ismailia est et sud terrains sablonneux de l'Etat et à l'ouest rigole.

Que cette vente est poursuivie à la requête de la maison de Commerce Orosid Back Société Anonyme française dont le siège social est à Paris et succursale au Caire élisant domicile à Mansourah au Coin de Me Camel Boutros avocat à la Cour.

Au préjudice

1. Aly Ahmed Bekhit propriétaire indigène demeurant à Ismailia.

El vertu

D'un procès verbal de saisie immobilière pratiquée par ministère de l'huissier N. Ruppas le 16 Février 1910 dénoncée au ministère du même huissier Ruppas le 16 Février 1910 et transcrit au Greffe des Hypothèques du tribunal mixte de Mansourah le 25 Février 1910 No 1020.

Que la mise à prix a été fixée et baissée à la somme de L.E. 365 outre les frais.

Pour tous autres renseignements voir le Cahier des Charges déposé au greffe des adjudications de ce Tribunal où toute personne peut en prendre connaissance sans déplacement.

Mansourah le 12 Mars 1912

Pour la Poursuivante
Camel Boutros avocat

TRIBUNAL MIXTE DE PREMIERE INSTANCE DE MANSOURAH

Etude de Me Elie J. Adda avocat

Vente Immobilière

AVIS

Trente un feddan et quatre sakhmes de terrains cultivables situés au village de Kharab el Garabid district de Cherbine Gharbieh divisés en quatre parcelles savoir :

La première de cinq feddans dix huit kirats et quatre sakhmes au hod Mahmoud limités au nord hoirs Foda à l'ouest Ahmad bey Serrag Eddine au sud terres de Hassan Ali Arafat et à l'est rigole la séparant des terrains et Chemin.

Cette parcelle est indivise dans onze feddans douze kirats et huit sakhmes.

La seconde parcelle de trois feddans et trois kirats au hod Chalabi limités au nord terres de Hassan Arafat à l'ouest terres des hoirs Ahmad Salem au sud chemin et à l'est rigole.

Cette parcelle est indivise dans six feddans et six kirats.

La troisième de six feddans et cinq kirats et vingt sakhmes au hod Houyedi limités au nord terres de Mohamed Houyedi et partie terres de Amer Salem à l'ouest Ahmad Salem Amer au sud canal el Sabouta et à l'est hoirs Youssef Aly.

La quatrième de quinze feddans vingt un kirats et quatre sakhmes au hod Chalabi limités au nord canal à l'ouest partie rigole et partie terre de Sid Ahmad el Garaboui et Ali Amer au sud terres de Hassan el Garbaoui et à l'est partie terre du gouvernement et partie canal.

Cette vente se poursuit à la requête de la National Bank of Egypt Société Anonyme ayant siège au Caire, représentée à Mansourah par son Agent Monsieur Wilkinson et élisant domicile en cette ville en l'étude de Me Elie J. Adda avocat à la Cour.

Au préjudice du Sieur Mahmoud Hassan Arafat, propriétaire, sujet local, domicilié à Kafr el Garabid Gharbieh.

En vertu d'un procès verbal de saisie immobilière pratiquée par ministère de l'huissier Riad Francis en date du 2 Septembre 1909, dénoncé au débiteur saisi le 16 Septembre 1909 par acte de

ALLEN ALDERSON & CO LIMITED

ALEXANDRIE ET LE CAIRE

Seuls et Exclusifs Agents des Maisons Suivantes

- MM. Ruston Proctor & Co., Limited, Lincoln: Moteurs fixes et Locomobiles, Moulins à farine, Chaudières, Pompes Centrifuges, etc., Batteuses brevetées à Riz, Moteurs à Pétrole brevetés Ruston
- Moteurs combinés avec gazogène par aspiration
- MM. Platt Brothers & Co., Limited, Oldham: Métiers à Coton et Accessoires
- MM. John Fowler & Co., Limited, Lincoln: Labourieuses à Vapeur et Appareils pour l'Agriculture.
- The Central Cyclone Co., Limited, Londres: Machines à mouler et à pulvériser
- MM. Cammel Laird & Co., Limited, Sheffield: Lignes brevetées SAND BLAST.
- MM. Merryweather & Sons, Limited, Londres: Pompes à incendies, à vapeur et à main, Moteurs à incendie automobiles.
- MM. F. Reddaway & Co., Limited, Pendleton Manchester: Articles en caoutchouc tuyaux chanvre, Courroies Marque CAMEL BRAND
- MM. Ratner's Sares Co., Limited, Londres: Coffres-Forts garantis contre le Feu et les Volours, Moulins à Riz THE ENGELBERG, Appareils d'Agriculture des Maisons Mc Cormick Planet Junior et Oliver.
- MM. Waygood & Co., Limited, Londres: Ascenseurs et Grues Electriques

THE GRESHAM

COMPAGNIE ANGLAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

FONDÉE en 1848

Actif. Lst. 10.466.010

Revenu Annuel 1.451.086

Total des paiements faits aux assurés 26.765.113

Toutes combinaisons d'ASSURANCES SUR LA VIE et de RENTES VIAGÈRES sont pratiquées aux conditions les plus avantageuses

SECURITÉ ABSOLUE PRIMES MODÉRÉS

De bons Agents sont demandés à des conditions très rémunératives

Pour tous renseignements s'adresser à la Succursale pour l'Egypte, la Syrie la Palestine, et l'Ile de Chypre, Sharia Soliman Pacha au Caire, ou à l'Agence Générale pour Alexandrie No 21 de la Rue Chérif Pacha (1er Etage).

DEGUSTEZ, COMPAREZ et JUGEZ

LA NOUVELLE

BIÈRE BOMONTI

USINE A KARMOUS Téléphone 1057 ALEXANDRIE

l'huissier Riad Francis et transcrit au greffe des hypothèques de ce tribunal le 30 Septembre 1909 sub No 30516.

2. D'une ordonnance rendue par Monsieur le Juge des Référéés près le tribunal mixte de Mansourah en date du 10 Septembre 1910 subrogant la Banque poursuivante aux poursuites d'expropriation de la Land Bank of Egypt.

Pour tous autres renseignements voir le cahier des charges déposé au greffe des adjudications du Tribunal Mixte de Mansourah où toute personne peut en prendre communication, sans déplacement.

Mansourah, le 15 Mars 1912

Pour la poursuivante
Elie J. Adda avocat

TRIBUNAL MIXTE DE PREMIERE INSTANCE DE MANSOURAH

Etude de Me Elie J. Adda, avocat

Vente Immobilière

AVIS

Il sera procédé le jour de jeudi 18 Avril 1912 à 9 heures du matin par devant la Chambre des Crieurs du Tribunal Mixte de Mansourah à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens ci-après désignés en un seul lot et sur la mise à prix fixée par la Chambre du Conseil de ce Tribunal à la somme de L.Eg. 1566, outre les frais.

Désignation des Biens

Un seul lot

Quatre vingt six feddans, sept kirats et seize sakhmes de terrains cultivables sis à Belcas, Gharbieh, aux hoirs suivants: Cinquante six feddans au hod masraf el Badaoui No. 253.

Vingt sept feddans au hod Kardawi Abdel Gouad No. 254.

Trois feddans, sept kirats et seize sakhmes au hod Abou Khadra No. 257.

Le tout en une seule parcelle limitée au nord par les terres de la Société requérante vendus à Aly Mohamed el Korrel séparé par une hocha comprise dans l'arp

1. Au hod Kassali Bossat.
Quinze feddans, vingt kirats limités:
Nord, hoirs Badraoui Ahmad; Ouest
Hassan Aly Badaoui et Aly Habib; Sud,
canal; Est, Mohamed Soliman.

2. Au hod Bousat El Akhraf:
Treize feddans dix-huit kirats limités:
Nord, masraf; Ouest Ibrahim Mohamed
Assi et Youssef El Sayed; Sud Aly Mo-
hamed Mousa et hoirs El Metoualli Che-
rif; Est ces derniers et Habib Goubran
Gibara.

3. Au hod El Taouala:
Huit feddans et sept kirats limités:
Nord Aly Abdel Waheditions et les hoirs
... Hassan, Sud
canal; Est Masraf.

4. Au hod Dayer El Nahia:
Deux feddans, douze kirats limités;
Nord hoirs El Agami Badaoui et Youssef
Omar; Sud hoirs Metoualli Ahmed Che-
rif; Est Ibrahim El Bahraoui;

Tels que les dits biens se poursuivent
et comportent avec toutes constructions,
Ezbehs, arbres, dattiers, machines loco-
mobile, pompe, instruments aratoires,
bestiaux, récoltes séfi et en un mot
tous immeubles par nature ou destina-
tion qui en dépendent sans aucune
exception ni réserve.

La présente vente est poursuivie à la
requête de The Land Bank of Egypt,
Société Anonyme ayant son siège à
Alexandrie, agissant aux poursuites et
diligences de son directeur général
M. Maurice Romano bey, demeurant à
Alexandrie et y élitant domicile en ses
bureaux et à Mansourah en l'étude de
Me A. Maksud bey, avocat à la Cour.

* Au préjudice des Sieurs:
1. Metoualli Aly El Badaoui.
2. Badaoui Ahmed Assi.

Tous deux propriétaires indigènes, de-
meurant le 1er à Kafr El Agami et le
deuxième à El Tayeba, district de Tal-
kha, pris en leur qualité le premier de
débiteur saisi et le second de tiers dé-
tenteurs.

En vertu
D'un procès-verbal de saisie immobi-
lière pratiquée par exploit de l'huissier

Monsieur A. Poli en date du 6 Août
1910, et dénoncé d'un même contexte.
Le tout dûment transcrit au Bu-
reau des Hypothèques du Tribunal Mixte
de Mansourah le 10 Août 1910, sub
No 26475.

Pour les autres conditions de la vente
voir le cahier des charges déposé au
greffe des adjudications du tribunal mixte
de Mansourah où toute personne peut
en prendre connaissance sans déplacé-
ment.

Mansourah le 14 Mars 1912
Pour The Land Bank of Egypt,
A. Maksud.

TRIBUNAL MIXTE
DE
PREMIERE INSTANCE DE MANSOURAH

Etude de
Me A. Maksud bey, avocat

Vente Immobilière
AVIS

Le jour de jeudi 11 Avril 1912 à 9
heures du matin à l'audience des criées
du tribunal mixte de Mansourah, il sera
procédé à la vente aux enchères publi-
ques au plus offrant et dernier enchéris-
seur, des biens ci-après désignés en un
seul lot et sur la mise à prix fixée par
la Chambre du Conseil de ce tribunal à
L.E. 3,400 outre les frais.

Désignation des Biens
Cent feddans de terrains oucouris à
raison de 333 Kassabas et 13 le feddan,
sis au village de Kherbetnema, district
de Zagazig, Charkieh au hod El Was-
sate, actuellement hod El Kherbé El
Wastanéh limités: Sud terrains de la
Dame Henena Sebeh et ses enfants, nord
et est par les hoirs Hussein Pacha Abou
Sebaa; ouest, partie par Tereet El Ba-
lammoun et partie par Masraf El Messid.

Tels que les dits biens se poursuivent
et comportent avec toutes les construc-
tions, ezbehs, arbres, dattiers, machines,
locomobile, pompe, instruments aratoi-
res, bestiaux, récoltes séfi et en un mot
tous immeubles par nature ou par destina-
tion sans aucune exception ni réserve.

La présente vente est poursuivie à la
requête de Monsieur Pierre de Vallée,
propriétaire, français demeurant à Paris
et électivement domicilié à Mansourah
en l'étude de Me A. Maksud bey Avoca-
taire.
Contre:
1. Tewfik Sebeh.
2. Azmi Sebeh.

Tous deux propriétaires, sujets locaux
demeurant au Caire.
En vertu
D'un procès-verbal de saisie immobi-
lière pratiquée par exploit de l'huissier
L. Dimitri en date du 16 Mars 1911, le
tout dûment transcrit au Bureau des Hy-
pothèques de Mansourah le 29 Mars
1911, sub No. 11980.

Pour tous autres renseignements voir
de Cahier des Charges déposé au greffe
des adjudications du Tribunal Mixte de
Mansourah où toute personne peut en
prendre connaissance sans déplacement.

Mansourah, le 14 Mars 1912
Pour le Sieur Pierre de Vallée
A. Maksud.

TRIBUNAL MIXTE
DE
PREMIERE INSTANCE DE MANSOURAH

Etude de
Me A. Maksud bey, avocat

Vente Immobilière
AVIS

Le jour de jeudi 11 Avril 1912 à 9
heures du matin à l'audience des Criées
du Tribunal mixte de Mansourah il sera
procédé à la vente aux enchères publi-
ques au plus offrant et dernier enchéris-
seur des biens ci après désignés en un
seul lot et sur la mise à prix fixée à
L.E. 8019 outre les frais.

Désignation des Biens
Quatre-vingt dix-sept feddans, deux
sahmes de terrains sis au village de
Bordein, district de Zagazig, au hods
Tarfa et El Attar, dénommé avant le
cadastre hod El Kassali, formant une
seule parcelle limitée, Nord, S. Ele

azi Ahmed Moukhtar Pacha, Sud,
ageois de Bordein, Est, propriété des
Princesses Amna et Neema Hanem, ouest
notifié du canal El Badaouieh.

Ensemble
des 24 dans une machine locomobile de
cinse chevaux, une pompe de dix pou-
ces sur le canal Damchouhieh.
Tels que les dits biens se poursuivent
et comportent avec toutes constructions,
arbres, dattiers, machines loco-
mobile, pompe, instruments aratoires,
bestiaux, récoltes séfi et en un mot tous
immeubles par nature ou destination
sans aucune exception ni réserve.

La présente vente est poursuivie à la
requête du Crédit Foncier Egyptien, So-
ciété Anonyme, ayant son siège social
au Caire, représentée par son adminis-
trateur délégué M. Emile Miriel, sujet
français demeurant au Caire pour lequel
domicile est élu à Mansourah en l'étude
de Me A. Maksud bey avocat.

Au préjudice des Sieurs:
1. Abdalla Bey El Sayed Abaza, fils
de feu El Sayed Pacha Abaza.
2. Ismail Awadallah Nemr.
3. Ahmed Ibrahim El Hamidi.

Tous propriétaires, indigènes, domici-
liés le premier à Kafr Abaza et les deux
autres à Tablet Bordein, pris en leur
qualité le premier de débiteur origina-
ire et les deux autres de tiers-déten-
teurs.

En vertu:
D'un procès-verbal de saisie immobi-
lière pratiquée par exploit de huissier
N. Ruppas en date du 20 Mars 1909,
dénoncé par exploit du même huissier
en date du 29 Mars 1909, le tout dûment
transcrit au Bureau des Hypothèques
du tribunal mixte de Mansourah le 6
Avril 1909, sub No. 15,250.

Pour tous autres renseignements voir
le Cahier des charges déposé au greffe
des Adjudications du Tribunal Mixte de
Mansourah où toute personne peut en
prendre connaissance sans déplacement.

Mansourah, le 11 Mars 1912.
Pour le Crédit Foncier Egyptien
A. Maksud

SIROP FAMEL
GUÉRIT
infailliblement
BRONCHITES
TOUX REBELLES
En vente dans toutes les bonnes Pharmacies
du monde.

BANQUE D'ORIENT
Capital entièrement versé Francs 25,000,000
Siège Social à Athènes

Succursales: Alexandrie - Le Caire - Salo-
nique - Smyrne.
Agences: Mételin, Monastir, Serrès et Za-
gazig.

Sous-Agences: Pergame, Magnésie et Soma.
La Banque d'Orient fait toutes les opé-
rations de Banque, telles que:
Avances sur Titres et sur Effets, Escompte
d'Effets, Recouvrements, Emission de lettres
de Crédit, Traités et Chèques, Paiements
télégraphiques sur les principales villes de
l'Etranger, Ouverture de Comptes-Courants,
Achat et Vente de Titres, Coupons, Exécutions
d'ordre de Bourse.

La Banque d'Orient fait également des
Avances sur Tabacs, Cotons, graines de
Coton, Céréales, etc. et reçoit des Marchan-
dises en consignation pour la vente aux
meilleures conditions.

La Banque d'Orient reçoit des fonds en
compte de dépôts aux taux suivants:
3 0/0 pour dépôts à vue
3 1/2 0/0 pour dépôts à 6 mois
4 0/0 pour dépôts à 1 an
5 0/0 pour dépôts à 2 ans et au dessus.

La Banque d'Orient, dans le but d'encou-
rager l'Épargne a organisé un service spé-
cial pour le « Petit Épargne », qui reçoit
des dépôts à P.T. 20 à P.T. 25.000 au taux
de 4 0/0 l'an.

NATIONAL BANK OF EGYPT
CONSTITUÉE AUX TERMES DU DÉCRET
KHÉDIVIAL DU 25 JANVIER 1898
Capital: Lst. 3.000.000
Réserve: Lst. 1.500.000
GOUVERNEUR M. F. T. ROWLATT

Siège Social au Caire; Succursale à
Alexandrie Agence à Assiut, Assuan,
Bebha, Beni-Suef, Chibin El Kom, Da-
manhour, Fayoum, Khartoum, Keneh,
Mansourah, Minieh, Louxor et Port-Sou-
dan, Suakim, Sohag, Tantah, Zagazig,
Musky (Caire) et Londres 4 et 5 King
William Street

La National Bank of Egypt reçoit des
dépôts à termes fixes, fait des avances
et ouvre des comptes courants sur titres
valeurs et marchandises.
Elle s'occupe de l'achat et de la vente
d'effets sur l'Etranger, de l'escompte
ainsi que de toutes opérations de Ban-
que.

IONIAN BANK LIMITED
FONDÉE EN 1839
BANQUE D'EMISSION EN GRÈCE
LA PLUS ANCIENNE EN ORIENT

Capital autorisé: Lst. 600.000
Capital entièrement versé: Lst. 315.510
Responsabilité Statuaire des Action-
naires: 315.510
Réserve: 100.000
Profits non repartis: 21.98

Siège Social à: ... LONDRES
Siège en Grèce à: ... ATHÈNES

Succursales en Grèce: Oéfalonie, Corfou, Patras,
Le Pirée, Tripolizza, Zante Nauplie.
Succursale d'Égypte: Alexandrie
Agences: Fayoum, Mansourah, Minieh Tantah.

La Banque Ionienne Limited fait des avances sur
Cotons, graines de Coton et autres marchan-
dises.

Elle s'occupe ainsi de toute autre opération
de Banque à des conditions très avantageuses.
Agence Générale pour l'Égypte et le
Soudan de l'Union Assurance Society Ltd.,
de Londres, fondée en 1714.

Messageries Maritimes

Table with columns: Départs d'Alexandrie, Départs de Port-Said, listing ship names, destinations, and dates.

N. B. - Le paquebot qui quitte Alexandrie le vendredi part préalablement de Port-Said le
mercredi à 8 h. du soir.

Table: DÉPARTS D'ALEXANDRIE et de PORT-SAID pour la Côte de Syrie
Départs d'Alexandrie chaque jeudi à 8 h. du matin
Départs de Port-Said chaque Vendredi à 1 h. ou à 8 h. du soir

Table: DÉPARTS DE PORT-SAID (pour les lignes au delà de Suez
Djibouti, Colombo, Singapore, Saigon, Hong
Kong, Shanghai, Kobé, et Yokohama 14 Mars
Ville de la Ciotat

Aden, Colombo, Singapore, Saigon, Hong-
Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama 28 Mars
Calédonien

Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Mel-
bourne, Sydney; et Nouméa, 10 Mars
Yarra

Suez, Djibouti, Mombassa, Zanzibar, Majunga,
Diégo-Suarez, Tamatave, la Réunion, - 15
Mars Melbourne

Djibouti, Aden, Mahé, Diégo-Suarez, Tamatave
la Réunion et Maurice, 30 Mars Océus

Indo-Chine, Chine et Japon.

Indes, Australie, Nlle Calédonie

Madagascar, Réunion, Maurice

La Cie des Messageries Maritimes délivre, seule en Egypte, des billets circulaires à prix
très réduits sur les chemins de fer français. Elle délivre également entre le Caire et l'Europe et
inversement des billets directs avec enregistrement des bagages et livraison à domicile.

Dans le but d'être agréable à sa clientèle, la Cie des Messageries Maritimes enregistre et
transporte gratuitement par mer jusqu'à destination, les bagages des passagers pour Londres.
Pour tous renseignements s'adresser aux Agences de la Cie des M.M. et à M.M. Cook & Sons et
M. Photiadès & Cie.

Billets combinés pour PARIS, LONDRES, GENEVE, AIX-LES-BAINS. Réduction de
Agences: Alexandrie, 3, Place Mohamed-Aly. Le Caire, 29, charch el Maghrabi. Port-
Saïd, quai François-Joseph. Suez.

KHEDIVIAL MAIL LINE

SERVICES RAPIDES PAR DES BATEAUX DE PREMIER ORDRE
LIGNE GRÈCE-TURQUIE. - Service Hebdomadaire. La plus belle route pour l'Europe à travers les
eaux tranquilles de l'Égée et parmi les îles de l'Archipel. Départ d'Alexandrie chaque
Mercredi à 4 heures de l'après-midi pour le PIREE, SMYRNE, MÉLÉN et CONSTANTINOPLÉ.
Correspondance avec les trains express pour Sofia, Belgrade, Buda-Pest, Vienne, Paris et
Londres.

Au retour, départ de Constantinople Mardi à 9 heures. Arrivée à Alexandrie Samedi Matin
LIGNE DE LA SYRIE ET ASIE-MINEURE. Départs d'Alexandrie chaque Samedi à 4 heures p.m.
et de Port-Saïd chaque Dimanche à 5 heures pour JAFFA, CAÏFA, BEYROUTH, TRIPOLI,
MERSINE et ALEXANDRETTE. Chaque quinzaine les bateaux retournent de MERSINE à BEY-
ROUTH et de là se rendent directement, avec départ le Vendredi, à SMYRNE et CONSTAN-
TINOPLÉ VOIE DE RHODES. Au retour, départ de CONSTANTINOPLÉ, chaque second Samedi.

LIGNE SUZ PORT-SUDAN. - Départ de Suez-Docks chaque Mercredi à 5 heures pour Port Soudan,
en correspondance avec le train de luxe pour Khartoum. Bille's circulaires du Caire à
Khartoum avec retour par voie du Nil ou vice-versa sont mis en vente au prix réduit de
Lst. 24-60 première classe, chemin de fer entre Suez et le Caire y compris.
(En cas de quarantaine les itinéraires subissent des modifications).

LIGNES POSTALES DE LA MER ROUGE. - Départ de Suez-Docks chaque Lundi à 5 heures, une se-
maine pour Djeddah, Souakim, Massawa, Hodeidah et Aden, et l'autre semaine pour Tor,
El Wej, Yambo et Djeddah.

Pour passages, marchandises, et groupes s'adresser aux Agences de la Compagnie à ALEXAN-
DRIE, SUZ, PORT-SAÏD et le CAIRE et pour passages seulement aux bureaux de M.M. TH. COOK & SONS
D.E. Munari, le Caire, et aux principales agences de voyages.

Egyptian Bonded Warehouse Cy. Ltd.
ex Alexandria Bonded Warehouse Company Limited
Sociétés des Entrepôts d'Égypte
Entrepôts de Douane à Alexandrie, le Caire, Port-Saïd et Suez
Département spécial pour opérations en douane et pour expéditions demarchandises à destination de
l'Intérieur de l'Égypte et de l'Étranger.
Pour renseignements s'adresser à la Compagnie

Orfèvrerie "CHRISTOFLE"
Une Seul et Unique Qualité
La Veilleure
Afin de l'obtenir et le Nom "CHRISTOFLE"
EXIGEZ cette Marque sur chaque pièce.

AVIS

THE
South Yorkshire Steam Coal Owners' Association

Secrétaire: M. A. MACREDIE. - Church Street, Sheffield.

Le public est prévenu qu'aucun de nos charbons pour chaudières à vapeur ne sera vendu en
Égypte qu'accompagné d'un certificat établissant l'exacte qualité délivrée par chaque cargaison
et signé du Secrétaire ou autre fondé de pouvoirs de la Compagnie Charbonnière Exportatrice.

Avis est en outre donné que, pour assurer l'application de la décision ci-dessus, et pour
protéger les intérêts de l'acheteur, M. E. Robinson, de la Lancashire and Yorkshire Railway
Buildings, Saville Street, Hull, inspecteur nommé par l'Association, pour les ports de Hamber
Ports, de Hull, Grimsby, Immingham et Goole, d'une part, et d'autre part, Mr Pickwick, de
Partington Docks, Manchester Ship Canal, pour ce port, certifieront sans frais pour l'acheteur
la quantité de charbon portée sur le certificat de la compagnie charbonnière est réelle-
ment à bord du navire

Tout acheteur devra donc se procurer le certificat de la Compagnie et celui de l'inspecteur.
Le meilleur charbon SOUTH YORKSHIRE pour chaudières à vapeur est largement
employé par les principales Compagnies de Chemins de Fer anglaises pour le service des rapides,
et aussi par les Compagnies de Navigation transatlantiques et autres.

Les Compagnies charbonnières produisant le meilleur charbon SOUTH YORKSHIRE pour
chaudières à vapeur et qui sont membres de la SOUTH YORKSHIRE STEAM COAL OWNERS'
ASSOCIATION, sont dans l'ordre alphabétique:

- Barber, Walker & Company, Bentley Colliery.
The Brodsworth Colliery Co. Limited.
John Brown & Co. Limited, Aldwarke Main, Car House and Rotherham Main Collieries.
Carlton Main Colliery Company Limited, Carlton Main, Grimthorpe and Frickley Collieries.
Dalton Main Collieries Limited, Roundwood and Silverwood Collieries.
The Earl Fitzwilliam, Elsecar Collieries.
Hickleton Main Colliery Company Limited, Houghton Main Collieries Co. Limited
The Malby Main Colliery Company Limited, Manvers Main Colliery Limited
Mitchell Main Colliery Company Limited, Mitchell Main and Darfield Main Collieries
Monk Bretton Colliery Company Limited, The New Monckton Collieries Limited
Rother Vale Collieries Limited
The South Kirkby, Featherstone & Hemsworth Collieries Limited, South Kirkby Colliery & Hemsworth Colliery.
Tinsley Park Colliery Company Limited, Wath Main Colliery Co. Limited

LEA & PERRINS SAUCE
—gives a delightfully appetizing flavour to all Meat Dishes, Fish, Soup, Game, Cheese, Salad, &c., and assists digestion.
The Original and Genuine WORCESTERSHIRE.

Deutsche Orientbank Aktiengesellschaft

4 -- RUE ADIB -- 4
BERLIN, HAMBURG, CONSTANTINOPLÉ, BROUSSE, ALEXANDRIE, LE CAIRE

Fondée par: DRESDNER BANK, A. SCHAFFHAUSENSEHR BANKVEREIN et NATIONALBANK FÜR DEUTSCHLAND.
CAPITAL Mk. 16.000.000

La Deutsche Orientbank se charge de toutes opérations de Banque, telles que:
Dépôts à échéance fixe aux meilleures conditions.
Ouverture de comptes courants, Emission de lettres de crédit pour voyageurs et
commerçants sur toutes les parties du monde.
Avances sur titres, effets et marchandises.

Escompte d'effets, Encaissement de traites et d'effets documentaires, etc.
Achat et vente de lettres de change sur toutes les villes importantes de l'Etranger.
Achat et vente de titres sur place et sur toutes les Bourses du monde (Berlin,
Londres, Paris, New-York, Bruxelles, etc.)

Garde de titres et d'objets de valeurs dans les coffres-forts de la Banque.
Encaissement de coupons, lots amortis, dividendes, rentes, etc.
Ouverture de crédits.

Pour toutes autres informations s'adresser aux bureaux de la Banque

SOCIETA NAZIONALE DI SERVIZI MARITTIMI
COMPAGNIA ITALIANA

Départs d'Alexandrie
Service hebdomadaire pour: Catane, Messine, Naples, Livourne et Gênes, en coïncidence
avec les lignes d'Amérique et de Tunisie: départ chaque jeudi à 2 heures p.m.

Service chaque quinzaine pour Brindisi, Bari, Ancone Venise en coïncidence avec les lignes
de Corfou, Patras et du Levant: Départs le 1er et le 15 de chaque mois à midi.

Service hebdomadaire pour Beyrouth (directement) et Tripoli, et chaque deux semaines
avec Larnaca. (Chypre) Alexandrette, Mersine, et Latachia: Départs chaque mercredi à midi.

Service mensuel pour Zanzibar avec escale à Port-Saïd, Suez, Port-Soudan, Aden,
Aden, Cuba, Marka, Brava, Kismajojo Mombassa.
Départ le 6 de chaque mois pour Port-Saïd Jaffa et Caïfa, et le 21 de chaque mois à 8 h.
p.m. pour Port-Saïd, Jaffa et Beyrouth en coïncidence avec les bateaux pour Suez, Aden,
Bombay, Singapour et Hong-Kong.

Départs de Port-Saïd
Pour Suez, Aden, Bombay, Singapour et Hong-Kong, le 24 de chaque mois.
Pour Catane, Messine, Naples, et Gênes le 27 de chaque mois.
Pour Alexandrie, Brindisi, Bari, Ancone et Venise, le 11 et 27 de chaque mois.
Pour Suez, Massawa, les escales du Bénadir, Kismajojo, Zanzibar chaque mois.
Départs le 7 de chaque mois à 6 heures p.m. pour Jaffa et Caïfa et le 23 de chaque mois à
5 heures p.m. pour Jaffa et Beyrouth.

Départs de Suez
Pour Aden, Bombay, Singapour, Hong-Kong le 25 de chaque mois.
Pour Port-Saïd, Catane, Messine, Naples et Gênes le 26 de chaque mois.
Pour Massawa, escales du Bénadir, Kismajojo, à Mombassa, Zanzibar, chaque mois.
Pour Bille's, marchandises, valeurs et informations s'adresser aux Agences de la Société à
Alexandrie, Caire, Port-Saïd, Suez et pour passagers M.M. Thos Cook and Son. Limited.

COMPAGNIE RUSSE
de Navigation à vapeur et de Commerce
SERVICE POSTAL ACCÉLERÉ

Entre ALEXANDRIE, le PIREE, SMYRNE, DARDANELLES, CONSTANTINOPLÉ et ODESSA par les bateaux suivants, de construction récente et d'un aménagement
de premier ordre.

Empereur Nicolas II de 7070 Tonnes Tchihatchoff de 7070 Tonnes
Reine Olga de 7070 Tonnes Odeessa de 7700 Tonnes

Arrivée à Alexandrie les Jedis à 2 h. p.m. - Départ d'Alexandrie les Mardis à 4 heures p.m.
Ligne Circulaire Bi-Mensuelle: Entre ALEXANDRIE, PORT-SAÏD, JAFFA, CAÏFA, BEYROUTH, TRIPOLI, ALEXANDRETTE, MERSINE, CHIO, SMYRNE, METELIN, DARDANELLES,
CONSTANTINOPLÉ et ODESSA.

Arrivée à Alexandrie chaque quinzaine le Vendredi matin.
Départ d'Alexandrie le même jour à 4 heures p.m.

Ligne du Golfe Persique: Entre PORT-SAÏD, SUZ, DJEDDAH, HODEIDAH, DJIBUTTI,
ADEN, BUSHIRE et BASSORAH. - Quatre Voyages par An.

Pour renseignements s'adresser à l'Agence de la Compagnie rue St-Marc No 1

CHARLES LEROUX - Gérant responsable